

PRIX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-TCHÈQUE

– 3^{ème} édition

SOIREE DE REMISE DES PRIX : 22 AVRIL 2014, PRAGUE

I. OBJECTIFS

La Chambre de commerce franco-tchèque a décerné, pendant les années 2008 et 2009, les prix aux sociétés et personnalités pour les meilleurs projets dans le domaine de la responsabilité sociale. Suite à la récession économique, la remise des Prix de la CCFT a été interrompue.

Le Conseil de la CCFT a décidé de reprendre la remise des prix en 2014 avec le sujet principal l'utilisation des fonds européens. Malgré une grande quantité de projets et réalisations réussis que l'on peut rencontrer partout à travers le pays, l'image médiatique et la perception des fonds européens par le public est majoritairement négative. Même si la République tchèque pouvait recevoir dans la période 2007–2013 le plus de moyens financiers par habitant parmi les pays membres de l'UE, le mauvais paramétrage (26 programmes opérationnels) et le contrôle insuffisant de l'attribution des subventions a eu pour conséquence que les entrepreneurs et les managers critiquent sévèrement les fonds européens aujourd'hui.

L'objectif des Prix de la CCFT est de contribuer au changement de la perception des fonds européens, ce qui est souhaitable aussi bien pour les entreprises que pour la société civile et pour les médias. L'objectif suivant est de montrer des exemples d'utilisation des fonds européens de qualité et responsables. La CCFT souhaite ainsi inciter d'autres petites, moyennes et grandes entreprises à s'investir dans le procès de l'utilisation des fonds dès le début de la nouvelle période financière.

II. CATEGORIES

Les prix seront remises aux lauréats dans les trois catégories suivantes :

1/ La meilleure utilisation des fonds pour le développement interne des PME

- Le prix pour une entreprise de 10-250 employées (d'après la définition des PME)
- L'entreprise a atteint le niveau de technologie de pointe grâce à l'utilisation des fonds (entreprise industrielle).
- Le projet est innovant et l'entreprise a de manière significative augmenté sa compétitivité grâce à l'utilisation des fonds.
- Les projets sont extraits du programme opérationnel Entreprise et innovation de la base de données publique contenant 11 827 projets au 7/3/2014)
- Les critères de sélection sont précisés dans le document : Règlement du Prix 2014

2/ La meilleure utilisation des fonds par une société membre de la CCFT

Voir détails ci-dessous.

3/ La coopération université-entreprise

La coopération entre les écoles supérieures ou les universités et les entreprises, qui ont contribué au développement de la R&D au sein des entreprises. Critères:

- Contribution de la coopération à la recherche et au développement scientifique
- La coopération à long terme
- Insertion professionnelle des diplômés au marché du travail
- Les projets sont extraits du programme opérationnel Entreprise et innovation de la base de données publique contenant 11 827 projets au 7/3/2014)
- Les critères de sélection sont précisés dans le document : Règlement du Prix 2014

III. APPEL A PARTICIPATION AUX SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA CCFT (CATÉGORIE 2):

PROPOSEZ-NOUS VOTRE PROJET FINANCÉ PAR LES FONDS DE L'UE!

Peuvent concourir à ce Prix des projets réalisés par les sociétés membres de la CCFT grâce au cofinancement par les fonds européens. Les projets nominés sont obligés de respecter des critères suivantes :

- L'entreprise a augmenté sa compétitivité grâce à l'utilisation des fonds.
- Le projet est innovant, durable et bénéfique.
- Il est positivement évalué si le projet a contribué à la création des postes de travail et est socialement responsable.
- L'entreprise a profité des fonds entre 2010 et 2013.
- Le projet est terminé.
- Il est possible d'inscrire seulement un projet par société membre.

Les candidatures seront présentées à un jury d'experts, qui élira un lauréat.

La date de clôture des candidatures est fixée au 21 mars 2014.